



La prime d'intéressement n'est pas un salaire et encore moins, une augmentation de la valeur du point !

La Commission Nationale de l'Intéressement s'est tenue, à l'UCANSS, le 5 avril 2022.

En préalable, la délégation de la FNPOS CGT a rappelé :

- **Son opposition à la prime d'intéressement du fait de son caractère :**
 - o Injuste (pénalisation du montant pour certaines absences),
 - o Non contributif (non soumise à cotisations sociales),
 - o Aléatoire (les salariés perçoivent un montant différent en fonction de leur branche et de leur organisme).
 - o Non pérenne (une fois par an et c'est tout).
- **Sa revendication :** la prime d'intéressement doit être transformée en un ½ mois de salaire supplémentaire avec un minimum de 1 000 €.
- **Sa demande d'augmentation de la valeur du point,** revendication qu'elle ne lâchera pas car c'est la seule mesure qui permette une augmentation générale et collective du salaire pour l'ensemble des personnels de l'Institution, en contribuant au financement de la Sécurité sociale.

La FNPOS CGT ne signe pas les protocoles d'accord relatifs à l'intéressement. Elle y est fondamentalement opposée du fait que ce système de rémunération ne devrait pas se faire au détriment du financement de la Sécurité sociale.

La FNPOS CGT revendique :

- L'égalité de traitement entre les salariés : à travail égal salaire égal. Ce n'est pas le cas avec l'intéressement. Les différences salariales sont maintenues entre salariés puisque le montant de la prime diffère d'un organisme, d'une branche à l'autre, alors que le personnel de la Sécurité Sociale est un.
- L'atteinte d'objectifs, les gains de productivité doivent profiter, de façon identique à l'ensemble des salariés et non pas davantage à certains, qu'à d'autres. Pour cela, ils doivent servir à l'augmentation des salaires par l'augmentation de la valeur du point.
- Toute rémunération dans la Sécurité sociale doit être soumise à cotisations. Elle doit pouvoir être intégrée au salaire de façon à être prise en compte dans le calcul de la retraite, par exemple.

Dans le contexte inflationniste actuel et sans augmentation de la valeur du point, il est évident que ces primes vont permettre de mieux finir le mois. Pour autant, nous ne lâchons pas la bataille pour l'augmentation de la valeur du point !!!

Vous trouverez, ci-après, les montants par organisme.

